



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19107501***

de

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**25 JUL. 2019****MONITEUR BELGE**

Greffe

31-07-2019

Pour le Greffier

BELGISCH STAATSBADN° d'entreprise : **0425 926 109****Dénomination**(en entier) : **Transfilco**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Bon-Dieu-de-Piété 1 5070 Fosses-la-Ville****Objet de l'acte : Démission - Nomination****I. Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises le 12 juillet 2019**

L'actionnaire unique prend connaissance et accepte les démissions des administrateurs suivants avec effet à ce jour :

- Madame Bernadette VIAENE ;
- Madame Colette VIAENE ;
- Madame Francine VIAENE ;
- Madame Jacqueline VIAENE ;
- Monsieur Jean-Marie VIAENE ;
- Madame Marie-Christine VIAENE ;
- Monsieur Philippe VIAENE ;
- Monsieur Vincent VIAENE.

La fin de leurs mandats met également fin à toutes les compétences et délégations quelconques, y compris le pouvoir de signature sur les comptes.

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateurs, avec effet à ce jour :

- Madame Marianne BALLE, domiciliée et demeurant à 1495 Tilly, rue du Châtelet, 36, qui accepte ce mandat.
- Madame Véronique LORCE, domiciliée et demeurant à 1380 Lasne, rue du Coq 30/B, qui accepte ce mandat.
- Monsieur Jean Michel FLOUHR, domicilié et demeurant à 1380 Lasne, rue du Coq 30/B, qui accepte ce mandat.

Ces mandats leur sont octroyés pour une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2025 qui approuvera les comptes annuels 2024, et seront exercés à titre gratuit.

L'actionnaire unique décide de donner tous pouvoirs à Me Christophe KRZEWINSKI et/ou Me Tamara HOOGSTOEL et/ou tout autre avocat du cabinet DKW, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, allée de Clerlande 3, ayant chacun le pouvoir d'agir seul, avec faculté de substitution, pour l'accomplissement des formalités légales, en ce compris le dépôt pour publication aux annexes du Moniteur belge d'un extrait des présentes décisions.

Pour extrait conforme,
Tamara Hoogstoel
Mandataire

II. Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 12 juillet 2019

1. Le Conseil d'administration prend acte des démissions respectives de Madame Bernadette VIAENE, Madame Colette VIAENE, Madame Francine VIAENE, Madame Jacqueline VIAENE, Madame Marie-Christine VIAENE, Monsieur Philippe VIAENE et Monsieur Vincent VIAENE, de leurs fonctions de délégué à la gestion journalière et ce, avec effet à compter de ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



2. Le Conseil d'administration décide à l'unanimité, de nommer, à compter de ce jour, en qualité de délégué à la gestion journalière, les personnes suivantes :

- Madame Marianne BALLE, qui accepte ce mandat.
- Madame Véronique LORCE, qui accepte ce mandat.
- Monsieur Jean Michel FLOUHR, qui accepte ce mandat.

Elles porteront en conséquence le titre d'administrateur délégué. Ces mandats leur sont respectivement octroyés pour une durée indéterminée. Ils seront exercés à titre gratuit.

3. Pour autant que de besoin, le Conseil d'administration révoque toute délégation de pouvoirs conférée par la société à des préposés ou des tiers, notamment en matière bancaire, avec effet à l'issue de la présente réunion.

4. Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de donner procuration à Me Christophe Krzewinski et Me Tamara HOOGSTOEL, avocats dont le cabinet est sis à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, allée de Clerlande 3, ayant chacun le pouvoir d'agir seul, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités légales, en ce compris le dépôt pour publication aux annexes du Moniteur belge d'un extrait du présent procès-verbal.

Pour extrait conforme,
Tamara Hoogstoel
Mandataire